

La CPI ordonne la remise en liberté de Lula



La Haye, 30 juillet, (RHC).- La Cour Pénale Internationale de La Haye a ordonné la remise en liberté immédiate de l'ex-président brésilien, Luiz Inacio Da Silva, Lula qu'elle a considéré comme un prisonnier politique.

La CPI a également dénoncé le système judiciaire du Brésil.

Des activistes pour la défense des droits humains au Brésil ont dénoncé la forte influence exercée par des factions politiques adverses sur les tribunaux qui ont jugé Lula.

Ce dernier a été condamné sans preuve pour corruption passive et blanchiment d'argent

Le Parti des Travailleurs soutient que le groupe au pouvoir tentent de sortir Lula de la course à la présidence.

Bien qu'en prison, l'ex-président brésilien détient le plus grand nombre d'intentions de vote en vue des élections qui auront lieu au mois d'octobre.

Hier, le journal O Globo a assuré que le Tribunal Supérieur Électoral interviendra pour empêcher l'enregistrement officiel, le 15 août, prochain, de la candidature de Lula par le Parti des Travailleurs.

Le journal numérique Brasil 247 a vite réagi et dénoncé la préparation par le Tribunal Supérieur Électoral d'un coup immédiat contre la candidature de Lula.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/167889-la-cpi-ordonne-la-remise-en-liberte-de-lula>



Radio Habana Cuba